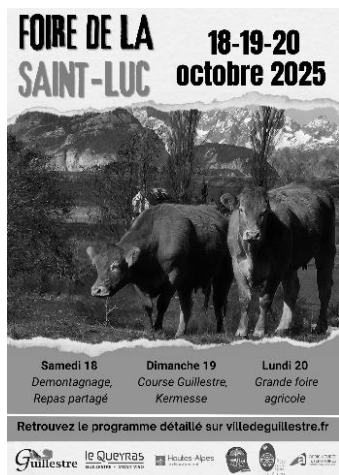


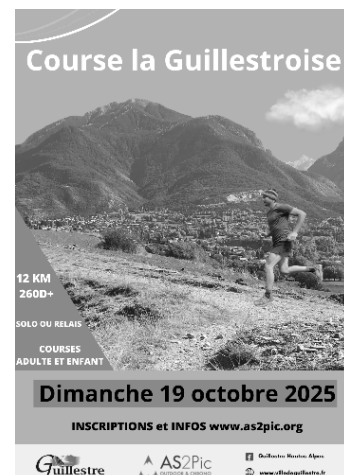


FOIRE DE LA SAINT-LUC : les 18-19 et 20 octobre 3 jours de festivités

Samedi 18 : Journée riche en animations gratuites : apéritif et repas en musique, démontagnage des brebis, animations (balades en âne, ateliers), bal dansant et concert de la Lyre.

Dimanche 19 : Rendez-vous sportif avec les courses « La Guillestroise » (adultes en individuel ou relais, enfants), kermesse des quartiers, concert de polyphonies corses.

Lundi 20 : La traditionnelle **Foire agricole de la Saint-Luc** en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes, diffusion offerte d'un film au cinéma rénové : « Les dernières grandes transhumances ».



Le Conseil municipal s'est réuni le **vendredi 5 septembre 2025**. Les principales délibérations suivantes ont été débattues et votées :

RESSOURCES

➤ **Bonus attractivité** : La Caisse commune de sécurité sociale verse aux collectivités, gestionnaires de crèches un bonus d'attractivité pour revaloriser le niveau de rémunération des professionnels de la petite enfance intervenant auprès des enfants ou occupant des fonctions de direction. La crèche étant éligible à ce dispositif, la commune a décidé de le mettre en place à partir du 1^{er} janvier 2026. L'aide de la caisse commune pour ce bonus serait de 16 625€.

➤ **Approbation de la charte 2025-2040 du Parc du Queyras** : la charte du Parc sera définitivement adoptée après la signature ministérielle. A partir de ce moment-là, la commune de Guillestre, incluse aujourd'hui dans le Parc à 68%, deviendra intégralement une entité du Parc du Queyras. Les partenariats déjà existants : travail avec les écoles, autour du pastoralisme, présence d'éco-gardes, ... seront encore renforcés pour un dialogue indispensable entre les 2 structures. L'adhésion de Guillestre se montera à environ 10 000€.

➤ **Théâtre du Briançonnais : Les traversées** : Depuis 2012, 3 spectacles délocalisés sur la commune sont proposés aux habitants du territoire. La commune fournit gracieusement la salle du Queyron et octroie une subvention de 6 000€ pour la venue de ces spectacles à Guillestre.

AGENDA

- **LAEP** : Un moment d'échange entre parents et enfants est prévu le **samedi 20 septembre** à la crèche de Guillestre de 9h30 à 11h30.
- **JOURNEES DU PATRIMOINE** : Cette année le thème est le **patrimoine architectural**. Deux jours d'animations gratuites sont prévus les **20 et 21 septembre** : Animation constructions à la Plantation, visites guidées et virtuelles, vous pourrez aussi découvrir la nouvelle mairie. Tout le programme sur villedeguillestre.fr.
- **NOUVEAUX ARRIVANTS** : La mairie souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants le **dimanche 21 septembre à 16h30** salle du conseil autour d'un verre de l'amitié.
- **CONCERT** : Cette année, Guillestre reçoit les tournées Class Eurock. **Guiz de Tryo et Darkrose** s'arrêteront à la salle du Queyron le **samedi 27 septembre**.
- **BRADERIE** : L'association les Trolls organise une braderie le **dimanche 5 octobre** à la salle du Queyron.
- **SOIREE RE-BELLES** : L'association Sport Enjoy vous propose une journée sport/santé le **samedi 11 octobre** à la salle du Queyron.



- **LOTO** : Venez tenter votre chance avec le loto organisé par l'APAC le **dimanche 12 octobre** salle du Queyron.
- **Animations gratuites de la médiathèque communale « Mille et une pages »** :
 - **Samedi 4 octobre** : « **Crayons nos rues** » Pour la journée mondiale des animaux, venez dessiner votre animal préféré à la craie sur le sol de la place Albert. Adultes et enfants à partir de 3 ans.
 - **Mercredi 8 octobre à 10h** : Un atelier modelage d'argile avec les doigts. Adultes et enfants à partir de 6 ans – Réservation conseillée.
 - **Samedi 11 octobre à 14h** : Les 4 bibliothèques du territoire se réunissent pour vous proposer des **ateliers** : cirque animé / scrapbooking "fabrication d'un petit album" / activité manuelle "création d'un pantin" / Flip book numérique / graphisme / quiz ludique en équipe sur l'art.
 - **Vendredi 17 octobre à 10h** : **Sieste contée** pour les 0-5 ans dans le cadre du festival potes de marmots.
 - **Vendredi 22 août à 10h** : **bébés lecteurs, histoires et comptines sur les couleurs**, pour les 0 - 3 ans.



BON A SAVOIR ...

- **FORAITS DE SKI ALPIN** : Les bénéficiaires sont les **enfants de 5 à 18 ans**. Les familles éligibles devront remettre un dossier à la mairie **au plus tard le 10 octobre 2025** comprenant **un chèque de 75 €** à l'ordre du trésor public, une photo d'identité, le dernier avis d'imposition, le formulaire de demande à télécharger en ligne, le certificat de scolarité (à partir du collège) et une attestation de travail et d'élection de domicile (pour les familles dites « saisonnières » uniquement).

- **MISE EN PLACE PAR LA COMMUNE D'AIDES AUX**

TRAVAUX DE RENOVATION POUR EMBELLIR VOTRE RESIDENCE OU DIMINUER LES DEPENSES ENERGETIQUES :

- **L'opération "Façades-Toitures-Devantures commerciales"**, pour les habitations situées dans le Centre Bourg classé Site Patrimonial Remarquable, la commune et le département s'engagent auprès de vous pour financer une partie de vos travaux de rénovation de façade, de toiture ou de devanture, après constitution d'un dossier avec l'aide de Soliha et d'une demande d'urbanisme.
- **L'opération "Solaire-Bois"**, pour votre habitation principale où qu'elle soit implantée sur la commune, la collectivité vous apporte une aide financière pour l'installation d'un nouveau mode de chauffage ou chauffe-eau, après constitution d'un dossier validant l'éligibilité de votre projet.

Pour plus de précisions consultez le service urbanisme (urbanisme@villedeguillestre.fr)

- **BUDGET PARTICIPATIF** : Vous avez **jusqu'au 17 novembre** pour déposer votre projet. Retrouvez toutes les infos et le dossier de candidature sur notre site www.villedeguillestre.fr

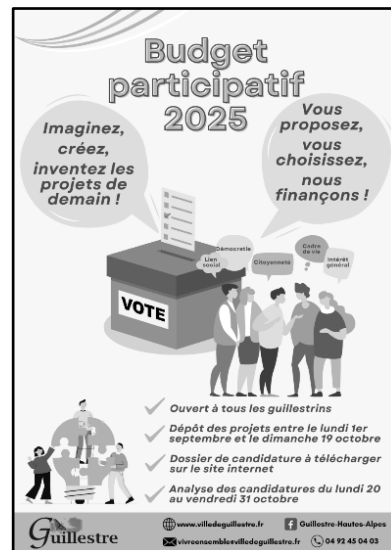
- **INSCRIPTIONS CENTRE DE LOISIRS - VACANCES DE LA TOUSSAINT** : Le centre de loisirs sera ouvert **du 20 au 24 octobre**. Les inscriptions débutent le lundi 15 septembre à 9h pour les résidents de Guillestre, et le mercredi 17 septembre à 9h pour les autres communes. Réservations possibles jusqu'au mardi 30 septembre minuit, annulations possibles sans frais jusqu'au mardi 7 octobre minuit.

- **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES** : Le vote pour l'élection des nouveaux conseillers municipaux jeunes (9-13 ans) aura lieu le **mercredi 5 novembre** de 13h30 à 18h en mairie. Réunion d'information pour les parents et les enfants ayant des questions le **mardi 7 octobre à 17h30** à la mairie.

- **ELECTIONS** : Les élections municipales auront lieu **les 15 et 22 mars 2026**, pensez à vous inscrire sur les listes électorales.

- **CARTE JEUNE** : Vous pouvez à présent récupérer les cartes jeunes à l'accueil de la maire.

- **RELEVÉ DES COMPTEURS** : Elle sera clôturée fin septembre. Si vous étiez absent lors du passage du technicien municipal, il a déposé un coupon réponse dans votre boîte aux lettres. Merci de compléter ce document et de le déposer en mairie (accueil ou boîte aux lettres) **avant le 19 septembre 2025**. Si vous n'êtes pas en mesure de réaliser le relevé de votre compteur, merci de contacter la régie de l'eau au **04 92 45 09 09** pour programmer une visite du technicien. Nous vous rappelons que la relève des compteurs est obligatoire et permet une facturation au plus juste de vos consommations réelles.



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : mardi 7 octobre à 20h30

Salle du conseil de la mairie

La séance est publique. Contact : www.villedeguillestre.fr ou **04.92.45.04.03**

